

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

ROUBAIX:

Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continué, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX
QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR: M. DE...
Le Nord de...

Trois mois...
Six mois...
Un an...

Abonnés: 15 centimes la ligne.
Réclames: 25 centimes
On s'abonne...

Ce numéro a un SUPPLEMENT

ROUBAIX 1er DÉCEMBRE 1869

La première séance du Corps législatif a été marquée par quelques incidents intéressants. M. le colonel Régis occupait le fauteuil de la présidence. M. Rochefort avait pris place à l'extrême gauche...

M. Jules Favre ayant demandé à lire immédiatement l'exposé des motifs de ce projet de loi, plusieurs orateurs, notamment MM. de Forcade et Émile Ollivier, ont proposé la question préalable.

M. Raspail est monté à la tribune pour déposer une demande de mise en accusation du ministère.

A la suite de ces incidents, il a été procédé au tirage des bureaux.

Nos correspondances parisiennes continuent de nous entretenir de la crise ministérielle plus que jamais considérée comme évitable.

Le Journal officiel publie un décret impérial qui nomme un Conseil nouveau municipal pour la ville de Paris, en remplacement de celui dont les pouvoirs ont expiré le 15 novembre.

Des lettres de Constantinople parlent d'un ultimatum que le gouvernement ottoman enverrait d'envoyer au vice-roi d'Égypte, en lui intimant l'ordre de se soumettre dans un délai de dix jours aux injonctions du Sultan...

Deux journaux étrangers, le Times de Londres et la Gazette de Cologne, se font l'écho de bruits d'alliance entre la France et la Russie...

Nous aimons à croire en tout cas que si une pareille alliance devait être contractée, elle n'aurait pas, comme on le donne à entendre, pour cause déterminante le rapprochement qui s'est fait entre l'Autriche et la Prusse...

J. RENOUX

Il sera tenu compte aux abonnés de l'édition tri-hebdomadaire du nombre de numéros auquel ils ont droit.

A la demande de nos nouveaux abonnés, nous avons commencé hier un second feuilleton: CHRISTINE, par M. L. Enault; TRISTAN DE BEAUREGARD sera continué à la seconde page.

Le discours du Trône.

Le canon a tonné, l'Empereur a parlé, la Chambre est enfin ouverte et la session dernière, si brutalement interrompue, reprise, mais non pas précisément au point qu'elle en était demeurée.

Est-ce à dire que nous approuvons sans restriction ni tempéraments le discours impérial, et croyons-nous, avec les journaux officiels, qu'il inaugure le meilleur des empires parlementaires possible?

Par exemple, quand on nous vient présenter le sénatus-consulte de septembre dernier comme « une conséquence logique des réformes précédentes » et, suivant une expression fameuse, comme le couronnement de l'édifice, qu'il a fallu dix-huit ans à asseoir, je

dis qu'on présume un peu trop de notre complaisance ou de notre simplicité. Car qui ne connaît pas les 116 et l'histoire de leur interpellation? Et qui ne sait parmi nous, qu'à dire le vrai des choses, ce n'est ni l'Empereur, ni le Sénat ni le tiers-parti qui peuvent revendiquer l'honneur du bouleversement de la Constitution de 1852?

Quant aux réformes qu'on nous annonce, et quant aux libertés qu'on nous fait miroiter en perspective, nous n'en dissimulons ni ne rabaissons l'importance — sum cuique — nous rendons grâce à l'Empereur, mais nous ne voyons pas encore qu'ils nous paraissent modestes — vont au delà du programme tracé par le discours du Trône.

Le sénatus-consulte de septembre n'est pas un leurre, il le ramène dans nos lois non pas à la vérité *totidem verbis*, la responsabilité des agents du pouvoir, depuis le garde des Sceaux jusqu'au garde champêtre, et alors pourquoi ne pas nous laisser entrevoir l'abrogation prochaine de l'article 75?

Si le Sénatus-consulte n'est pas un leurre, il remet positivement aux soins de la Chambre la discussion et la confection des Traités Internationaux de Commerce et alors pourquoi ne pas promettre la dénonciation pure et simple, ou tout au moins la révision des Traités de 1860?

Si le Sénatus-consulte n'est pas un leurre il a consacré l'irréversible déchéance du pouvoir personnel et alors pourquoi n'effacer pas un peu la personne impériale? pourquoi faire encore, faire toujours de sa volonté

particulière la règle, et de sa fantaisie la source de la liberté?

Telles sont quelques unes des principales questions qui se sont posées hier à l'issue de la séance impériale. Qui maintenant appartiendra-t-il de les résoudre? à la Chambre sans aucun doute, mais à la Chambre actuelle? à la Chambre peuplée de Candidats officiels et d'officiers de la couronne? C'est encore une question! Nous l'examinerons prochainement.

LEON COUSIN

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, mardi 30 novembre.

Je ne vous ai pas caché que la première impression produite par le discours de l'Empereur avait été celle-ci: ce document est pâle, suranné, sans relief. C'était l'avis des opposants, de ceux qui étaient prédisposés à blâmer. Mais il y a aussi des gens qui, sans parti pris, n'ont pas montré ce dédain ou cette sévérité, et voici ce qu'ils disent: Au moment même où l'on réclame l'abdication du pouvoir personnel, on est mal venu à réclamer de l'Empereur une manifestation de toute puissance; par conséquent le caractère un peu effacé de son discours est plutôt un mérite.

Quant aux réformes particulières annoncées, ce sont autant de questions qu'il faut aborder séparément et sur lesquelles nous aurons à revenir, signalons toutefois l'augmentation annoncée des petits traitements à laquelle on aurait voulu voir comme corrélatrice la réduction des gros traitements.

Il ne faut pas s'y tromper, le grand intérêt du moment n'est pas le discours de l'Empereur, c'est la conduite du Corps législatif; puisque le Législatif doit désormais primer l'Exécutif, nous allons voir comment il usera de son droit d'initiative, et c'est à lui que reviendra la plus grande part de responsabilité. Il est donc utile de préciser la situation des divers groupes de la Chambre.

M. de Simiane; je crois que j'ai froid. Le chevalier de Valborg lui jeta un regard malicieux et, sans rien répondre, se contenta de siffler d'une certaine façon — sage économie de paroles dans un pays où elles pourraient geler en l'air avant d'arriver à destination.

Quelle est cette femme qui vous a salué de la main? demanda le comte au cavalier.

C'est la comtesse de Ruden; on l'appelle ici la comtesse Christine.

Qui, on?

Tout le monde.

On s'en occupe donc?

On s'en préoccupe... Elle n'est indifférente à personne; et tenez! vous-même, vous ne l'avez pas même vue, vous seriez incapable de la reconnaître...

Vous croyez?

J'en suis sûr! et pourtant vous me demandez déjà qui elle est.

Mettez que je ne vous ai rien demandé.

Soit! mais sachez que, si l'on s'occupe de la comtesse Christine, ce n'est pas du tout comme vous l'entendez...

Mais je vous jure que je ne l'entends d'aucune façon.

Mme de Ruden est une de ces femmes qui ont que des amis!

C'est ainsi qu'un homme du monde doit parler de toutes les femmes.

Oui; mais je parle sérieusement.

Et cet officier aux gardes qui dit: Elle?

C'est un des mille soupirants. Il ne compte pas.

autre que, au point de vue des nécessités du moment, devant prochainement être chargé d'un portefeuille, M. Emile Ollivier devait avant tout, s'occuper de constituer une majorité. Y a-t-il réussi? c'est ce que nous apprendront les premiers votes.

On ne doute pas que M. Schneider ne soit resté à peu près à l'unanimité. Le comte Daru a le plus de chances pour la vice-présidence.

C'est M. Duvèrgier, garde des sceaux, qui hier à la séance impériale a appelé les députés qui devaient, prétendre serment. A l'appel du nom de M. Rochefort qui naturellement ne s'est pas présenté, le cri de vive l'Empereur! a été poussé par la majeure partie des assistants; mais le cri de abas Rochefort! qui s'est mêlé à ces acclamations était parfaitement déplacé et de mauvais goût; mais il y a toujours et partout des maladroits.

Un détail relevé par une mauvaise langue d'un petit journal: le Prince Napoléon n'avait pas de gants. Il les avait peut-être oubliés.

Nous revêlons en pleine crise ministérielle. Comme on le supposait les réponses faites par quelques gros bonnets de l'industrie aux avances de M. Alfred Le Roux parlant au nom du gouvernement, ont compromis la situation de ce ministre. L'enquête officielle est condamnée par l'opinion et par le Parlement.

On assure en effet que le gouvernement ne voudra aborder aucune question générale ou particulière avant la validation des dernières élections non vérifiées; il ferait même ajourner tout autre débat par un coup de majorité. La session extraordinaire se trouverait alors close, et la session ordinaire commencerait après deux ou trois semaines d'intervalle pendant lesquelles le nouveau ministère se constituerait.

La séance d'aujourd'hui est orageuse. M. Jules Favre déclare déposer quatre demandes d'interpellation et un projet de loi proposant d'attribuer uniquement au Corps législatif le pouvoir constituant. M. de Forcade demande que la Chambre vote la question préalable. M. E. Ollivier demande que le projet de loi soit examiné.

M. Raspail monte à la tribune et réclame la mise en accusation des ministres.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 2 Décembre 1869.

- 2 -

CHRISTINE

PAR LOUIS ENAULT

I (suite.)

Un de ces îlots, situé à un quart de lieue de Stockholm, était entouré d'une foule compacte et un peu bruyante. Du côté de la ville, il s'échancrait en un croissant profond dont les extrémités étaient garnies d'une double rangée d'épaves noires et de laryx argentés, mêlés de quelques saules aux bourgeons bruns sur des rameaux d'un vert pâle.

Comme le sport du patin n'est pas précisément dans les habitudes de la diplomatie, le comte de Simiane trouva que ces exercices, fort intéressants tout d'abord, finissaient par devenir assez monotones, et il demanda de continuer sa promenade. Le cocher, à qui on ne donna point d'ordre, suivit la route que le traîneau avait prise avant lui.

Bientôt un point mouvant à l'horizon se détacha, noir sur la neige blanche. C'était le traîneau qui revenait. Il approchait avec une rapidité inouïe, et l'on dut au bout de quelques instants, distinguer le harnachement rouge de quelques poneys noirs, de cette race d'Islande, la plus petite de l'Europe, mais la plus intrépide, qui couraient comme le vent.

Quand les traîneaux se croisèrent, ni l'un ni l'autre ne ralentit son allure, et c'est à peine si Georges put apercevoir, à demi-couchée sur une peau de renard bleu, une femme qui lui parut jeune. Il ne distingua point ses traits; mais en la voyant ainsi passer dans son nuage rapide, il se rappela ses divinités du Valhalla, les Walkyries belles et froides, qui traversent le ciel en emportant les âmes.

« Est-ce que nous allons encore loin? dit-il à Georges qui avait suivi des yeux la direction du regard de deux Suédois. Il aperçut dans la distance un traîneau, vide en effet, qui se dirigeait assez rapidement vers le nord.

« Si peut-être reprit l'officier en riant. Et il s'élança de nouveau sur la glace polie. Georges avait suivi des yeux la direction du regard de deux Suédois. Il aperçut dans la distance un traîneau, vide en effet, qui se dirigeait assez rapidement vers le nord.

« Est-ce que nous allons encore loin? dit-il à Georges qui avait suivi des yeux la direction du regard de deux Suédois. Il aperçut dans la distance un traîneau, vide en effet, qui se dirigeait assez rapidement vers le nord.